

## Un rapport préconise un service national universel, mais non obligatoire

Paris, 30 janv. 2018 (AFP) -

Une instance consultative sur les questions de jeunesse a approuvé mardi l'instauration d'un "service national universel" mais préconise qu'il ne soit pas obligatoire, afin notamment d'éviter "une rupture" dans le parcours scolaire, professionnel ou dans la vie personnelle des jeunes.

Dans un rapport remis au ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), qui réunit les acteurs majeurs des politiques jeunesse (État, collectivités territoriales, partenaires sociaux, des jeunes, etc.), s'est dit "favorable à un service national universel non obligatoire, au sens de +ouvert à tous les jeunes de manière volontaire+".

Selon le rapport, si le caractère obligatoire était finalement retenu, le service national serait "susceptible (...) de provoquer une rupture dans le parcours de formation, d'emploi ou dans la vie de famille du jeune".

Il serait alors nécessaire de "réfléchir aux dérogations et aménagements possibles", prônent les auteurs du rapport. Avec une crainte : la "multiplication des dérogations" pour certains profils, comme les jeunes parents isolés, les entrepreneurs ou encore les jeunes en situation de handicap.

"L'option d'un service national obligatoire fait également craindre un régime de sanctions en cas de non réalisation du service national", qui priverait les jeunes de passer leur permis, entrer à l'université ou passer des concours de la fonction publique, poursuit le rapport.

Le candidat Emmanuel Macron avait promis en mars 2017 qu'il rétablirait un "service national obligatoire et universel", d'une durée d'un mois et pour l'ensemble d'une même classe d'âge, "soit environ 600.000 jeunes par an". Mais l'application de cette promesse semble depuis quelques semaines virer au casse-tête, les militaires se montrant sceptiques et le monde éducatif plus que perplexe sur sa mise en oeuvre.

Le COJ privilégie dans son rapport le scénario d'un "service discontinu", avec quatre sessions d'une semaine, qui "permettrait plus de souplesse et pourrait favoriser une plus grande mixité".

Pour Simon Besnard, son président, ce rapport analytique doit servir de "base de travail pour la suite".

"On n'attend pas forcément que le gouvernement revienne sur le caractère obligatoire du service, mais on attend de ce rapport qu'il ouvre le débat", a-t-il déclaré à l'AFP, expliquant avoir "senté de fortes réticences de la part des jeunes sur ce caractère obligatoire".

cdu/ito/sva/sd

Afp le 30 janv. 18 à 19 53.